

## **Réponses de Pascal Cherki au questionnaire de la LDH 14/6**

### **INSTITUTIONS**

1. Êtes-vous favorable à :

**l'interdiction de cumul** entre, d'une part un mandat parlementaire ou une fonction gouvernementale, et, d'autre part, une fonction exécutive au sein d'une collectivité territoriale ou d'un regroupement de communes ?

**Réponse** : Favorable au non cumul entre mandat parlementaire et fonction gouvernementale. Je suis favorable au non cumul entre fonction exécutive au sein d'une collectivité territoriale et au mandat de parlementaire, à l'exception des mairies d'arrondissement ou de secteur de Paris, Lyon et Marseille qui ne sont pas des communes de plein exercice. C'est la position de mon parti, le Parti socialiste.

**la limitation du renouvellement** des mandats ?

**Réponse** : j'ai la même position que mon parti sur cette question.

**la réforme de la composition du Conseil constitutionnel et des Autorités indépendantes protectrices** des libertés (CSA, CNIL, etc.) afin que leurs membres soient désignés par l'Assemblée Nationale à une majorité qualifiée et, s'agissant des Autorités indépendantes, que les parlementaires ne puissent y siéger ?

**Réponse** : J'ai la même position que celle de mon parti.

**l'élection au suffrage universel** direct des organes délibérants des communautés urbaines, d'agglomération et de communes ?\*

**Réponse** : Oui, c'est une exigence élémentaire de démocratie.

2. Quelles mesures comptez-vous proposer pour assurer la **participation des citoyens, des associations et des syndicats** à l'élaboration des décisions politiques et administratives ?

**Réponse** : je suis favorable à l'instauration d'un référendum d'initiative citoyenne comme en Italie avec un double seuil de signataires le réclamant pour en déclencher la mise en œuvre et de votants lors du référendum pour en assurer la validité.

### **LIBERTES**

Au nom de la « sécurité », les fichiers se sont multipliés et des dispositifs de surveillance de plus en plus élaborés, utilisant les technologies modernes ou l'appel à la délation, mettent gravement en danger les libertés et le respect de la vie privée de tous les citoyens.

3. Êtes-vous favorable à :

**la création d'une Autorité indépendante** dotée d'un pouvoir d'autorisation sur les utilisations gouvernementales, administratives et privées des technologies informatiques, de la biométrie, des nanotechnologies et de la vidéosurveillance au regard de leurs incidences sur les libertés et les droits fondamentaux ?

**Réponse** : Oui, je suis favorable à la création de cette autorité indépendante.

la création d'un « **référé vie privée et données personnelles** » permettant de sanctionner rapidement toute atteinte à la vie privée par des fichiers ?

**Réponse** : à priori, j'y suis favorable.

**la compétence exclusive du législateur** pour créer des fichiers de police ?

**Réponse** : oui bien sûr c'est une question touchant à la protection des libertés fondamentales.

**l'interdiction de toute interconnexion de fichiers** pour garantir de manière absolue les principes de nécessité et de proportionnalité des fichiers ?

**Réponse** : à priori oui ou à tout le moins que cette interconnection soit strictement prévue par le législateur et soumis au contrôle de l'autorité indépendante.

## **JUSTICE/PRISONS**

La justice est au centre de plusieurs polémiques, étant considérée comme laxiste ou comme répressive. Elle n'est pas clairement indépendante. Elle souffre d'un manque de moyens évidents tant en ce qui concerne l'accès au droit que dans son fonctionnement.

4. Etes-vous prêt à mener une **réflexion sur le sens de la peine** et sur les **conditions de réinsertion des détenus** ? Quelles mesures, quelles structures ?

**Réponse** : Je suis prêt à m'associer à cette réflexion et je considère que la prison devrait avoir pour mission de favoriser la réinsertion des détenus ce qui n'est pas le cas loin s'en faut actuellement si l'on considère le taux de récidive.

4. Etes-vous favorable à :

des mesures concrètes pour développer **les alternatives à la prison** ?

**Réponse** : Oui

**la réduction de la surpopulation carcérale**, par un accroissement du nombre de places en détention ou par une réduction du nombre de détenus ?

**Réponse** : Oui. Trop de gens sont en prison alors que leur place devrait être ailleurs, dans des structures plus adaptées. Il faut revaloriser les moyens de la psychiatrie publique et développer les centres adaptés à la prise en charge de mineurs ou de jeunes majeurs.

5. Vous engagez-vous à :

supprimer les **institutions de justice d'exception** (antiterroristes notamment) ?

**Réponse** : Je suis défavorable par principe aux juridictions d'exception et je souhaite que le parlement organise une mission d'évaluation de celles qui existent actuellement et qu'un débat public soit organisé sur le bien fondé ou non de leur maintien.

supprimer les **procédures pénales d'exception** (la procédure de « bande organisée » généralisée par la loi « Perben 2 » du 9 mars 2004 notamment) ?

**Réponse** : Oui, je n'en vois pas la nécessité.

**abroger** les « **peines planchers** » automatiques et la « **rétenion de sûreté** » ainsi que toutes les autres dispositions portant atteinte aux droits des justiciables et aux droits de la défense des lois votées depuis 2001 ?

**Réponse** : Oui, je suis défavorable à toutes les mesures allant contre le principe de personnalisation des peines.

rétablir la **spécificité de la justice des mineurs**, à ne pas modifier l'âge de la majorité pénale, et à privilégier les **mesures éducatives** par rapport à l'enfermement et à la prison ?

**Réponse** : Oui et je me félicite des annonces déjà faites en ce sens par la Ministre de la Justice.

Quelles mesures proposerez-vous pour **faire respecter les droits de l'Homme dans les prisons**, en particulier en ce qui concerne le droit à la dignité humaine, le droit à la santé, le droit au travail, le droit aux liens familiaux et la liberté d'expression ?

**Réponse** : Je n'ai pas personnellement réfléchi en profondeur à la question et vous renvoie sur ce sujet aux positions de ma formation politique. Je dirai seulement que je considère que la prison doit être exclusivement une privation de liberté et non en plus une privation de dignité.

## **POLICE/SECURITE**

Depuis 10 ans, la sécurité a été utilisée de manière récurrente comme enjeu électoral. De nombreuses lois ont été votées à l'occasion de faits divers montés en épingle. La police a été soumise à une politique du chiffre destinée à alimenter le débat politique. Nous nous trouvons de ce fait dans une société où les pouvoirs de la police, y compris ceux de la police municipale, ont été considérablement accrus Et en même temps, la baisse des effectifs a entraîné le développement de sociétés privées de sécurité.

6. Etes-vous favorable à :

- une **réorientation** de l'organisation et des **fonctions de la police** respectueuses des populations et de la présomption d'innocence et à une lutte efficace contre les violences policières ?

**Réponse** : la politique dite du « chiffre » est une absurdité. Les fonctions de police doivent être réorientées et la police doit être dotée des moyens efficaces en hommes et matériels pour mener à bien ses missions républicaines. La police de proximité doit être rétablie. La police doit être également soutenue dans sa tâche difficile et indispensable tout en sanctionnant les abus qui pourraient être éventuellement commis dans l'exercice de leurs fonctions par des fonctionnaires de police. Enfin, il ne faut pas tout attendre de la police qui ne saurait être la seule manifestation de la présence de la puissance publique dans certains quartiers.

- à la délivrance **d'une attestation** lors de tout contrôle d'identité, afin d'éviter les contrôles abusifs, répétitifs ou non motivés ?

**Réponse** : C'est la position de mon parti mais son éventuelle mise en œuvre doit faire également l'objet d'une concertation approfondie avec les représentants de l'institution

policière afin de parvenir à un équilibre entre la nécessaire protection des libertés fondamentales et l'efficacité de l'action de la police.

- au redéveloppement de la **police de proximité** et à la **répartition territoriale** équilibrée des effectifs pour une police « pour tous » ?

**Réponse** : Oui

## **DROITS DES FEMMES**

8. Que proposerez-vous pour assurer une réelle **égalité des sexes** en matière d'accès à l'emploi, de déroulement de carrière, de rémunération ?

**Réponse** : D'appliquer le programme présidentiel de François Hollande et du PS qui proposent une loi garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'accès à l'emploi, au déroulement de carrière et aux rémunérations. Il faudrait également que chaque année le parlement rédige un rapport sur l'application effective de la loi et que les éventuels retards ou manquements à son application soient corrigés sans délai.

9. Comment envisagez-vous d'améliorer la **protection** contre le sexisme, les violences, les mariages forcés, et plus généralement les atteintes à la **liberté des femmes de choisir leur vie** ?

**Réponse** : Premièrement en appliquant strictement les lois qui prohibent de telles pratiques. Deuxièmement en renforçant les moyens des associations qui luttent contre ces pratiques pour leur donner plus d'efficacité et de crédibilité dans leur action indispensable. Troisièmement en améliorant substantiellement l'accueil des victimes dans les commissariats pour les inciter à porter systématiquement plainte.

10. Suite à la décision du Conseil constitutionnel du 4 mai 2012 ayant déclaré contraire à la constitution la définition du **délit de harcèlement sexuel** contenue dans l'article 222-33 du code pénal, êtes-vous favorable au vote d'une nouvelle loi réprimant le harcèlement sexuel ?

**Réponse** : Oui

11. Quelles mesures concrètes proposerez-vous pour parachever l'**application effective** de la loi de 2001 sur l'**interruption volontaire de grossesse**, pour rendre la **contraception** réellement accessible à toutes, et pour que soit dispensée aux jeunes filles et aux jeunes gens l'**éducation** à la prévention des grossesses précoces et des maladies sexuellement transmissibles ?

**Réponse** : Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, je suis personnellement et avec succès intervenu auprès de l'APHP pour éviter la disparition des services d'IVG de Broussais et de Saint-Vincent de Paul qui ont été regroupés avec la totalité de leurs moyens dans un nouveau service à la maternité de Cochin. Je me sens pleinement engagé aux côtés d'associations comme le Planning Familial ou Osez le Féminisme dans le combat pour garantir aux femmes le droit disposer librement de leur corps. Je pense, même si c'est parfois délicat, qu'il faut encourager l'éducation nationale à aborder ces sujets dans les établissements scolaires pour lesquels il convient de renforcer l'encadrement sanitaire et psychologique.

## **DROITS DES ÉTRANGERS ET DROIT D'ASILE**

Sous la pression de l'extrême droite, la place des étrangers dans la cité est devenue un enjeu électoral. Ils ont été désignés comme en partie responsables du chômage, de l'insécurité ou de l'augmentation des dépenses publiques. Cela s'est traduit par un durcissement considérable de la législation afin de rendre plus précaires les conditions du séjour et afin de faciliter l'enfermement et l'éloignement du territoire.

12. Êtes-vous d'accord pour :

- **interdire toute mesure de « double peine »** ainsi que toute mesure d'éloignement portant atteinte aux droits à la santé, à l'éducation et à une vie familiale normale ?

**Réponse** : Oui

- appliquer aux **mineurs et aux jeunes majeurs étrangers** les mesures d'accueil et de protection prévues par le droit commun ?

**Réponse** : Oui

- demander l'**abrogation des circulaires** restrictives et discriminatoires relatives aux **étudiants et jeunes diplômés** étrangers ?

**Réponse** : Oui

- rompre avec la logique d'enfermement des étrangers avant éloignement du territoire en faisant de la rétention administrative une exception et de l'**assignation à résidence** le principe ?

**Réponse** : Oui

- **dépénaliser** le séjour irrégulier ?

**Réponse** : Oui, sous certaines conditions.

13. Êtes-vous favorable à :

- la **suppression** de la notion de « **pays sûrs** » concernant l'octroi du droit d'asile ?

**Réponse** : Oui, l'examen du droit d'asile doit relever d'une appréciation in concreto de la situation du demandeur aux regard des menaces réelles qu'il invoque et non en vertu d'une appréciation in abstracto de la situation du pays dont il provient.

- à la **suppression** des visas de **court séjour** ?

**Réponse** : Les visas de court séjour peuvent avoir une utilité, notamment quand le demandeur lui-même allègue d'un court séjour ( événements familiaux, soins etc.) pour justifier sa demande d'entrée sur le territoire national. C'est l'application actuelle qui n'est pas satisfaisante.

- à la **ratification par la France** de la « convention internationale des droits les travailleurs migrants et des membres de leur famille » adoptée par l'assemblée générale des Nations-Unies le 18 décembre 1990 ?

**Réponse** : Oui

14. Rétablirez-vous le **champ d'application antérieur** de l'attribution de plein droit de la

carte de **résident de dix ans** ?

**Réponse** : Je suis favorable au rétablissement du champ d'application antérieur de l'attribution de plein droit de la carte de séjour de dix ans.

15. Vous engagez-vous à **abolir les « procédures prioritaires »** en matière de droit d'asile, à faire de l'OFPRA une instance réellement indépendante et à rétablir le droit au travail pour les demandeurs d'asile ?

**Réponse** : Oui mais à condition que le traitement des demandes d'asile soit effectué dans des durées raisonnables afin de ne pas créer de situations humainement inextricables pour les demandeurs qui seraient déboutés. Cela demande un renforcement considérable des moyens de l'OFPRA.

16. Êtes-vous favorable à :

- la reconnaissance immédiate du **droit de vote et d'éligibilité des étrangers** en situation régulière aux élections locales ?

**Réponse** : Oui

- la **régularisation des sans-papiers** ? Si oui, dans quelles conditions ?

**Réponse** : Je suis pour une régularisation large des sans papiers. Je pense que tous les 15 ans il faut remettre quasiment les compteurs à zéro. Je ne souhaite pas que nous revivions l'expérience de 1997 où la circulaire de régularisation était trop compliquée et avait donné lieu à un abondant et inutile contentieux devant les juridictions administratives. Afin d'éviter un « appel d'air », il faudra mettre un critère de présence minimale sur le territoire français pour les demandeurs (un an par exemple). Plus généralement, il faut défendre l'apport extrêmement positif de l'immigration dans la construction de la République Française. La France est grande et belle quand elle sait s'ouvrir aux autres. Le désir d'intégration est plus fort que jamais si l'on observe le taux extrêmement élevé de mariages entre français et étrangers. Ce sont les moyens de l'intégration, les moyens des politiques publiques d'intégration qu'il faut renforcer dans notre pays.

## **DISCRIMINATIONS**

17. Êtes-vous favorable à l'ouverture des emplois publics et privés à tous les étrangers sans discrimination ?

**Réponse** : cela mérite réflexion, surtout en ce qui concerne les emplois publics. La question doit être examinée, profession par profession.

18. Vous engagez-vous à abolir les dispositions discriminatoires envers les personnes en habitat non sédentaire, en particulier la loi du 3 janvier 1969 (titre de circulation et contrôles policiers, système de rattachement administratif, quotas, délai d'inscription sur les listes électorales) ?

**Réponse** : A priori oui, mais j'avoue humblement ne pas connaître bien le sujet.

19. Êtes-vous favorable à :

- la réalisation des **aires d'accueil des gens du voyage** selon un calendrier contraignant, quitte à recourir au pouvoir de substitution des préfets, tel que la loi du 5 juillet 2000 le prévoit ?

**Réponse** : Oui, mais avec des exigences de qualité et de dignité des aires d'accueil. Un critère pour moi s'impose c'est d'avoir des aires où je n'hésiterai pas à y faire dormir éventuellement mes enfants.

- une définition du **mariage et de l'adoption** qui assure l'égalité entre tous les citoyens quelles que soient leurs orientations sexuelles ?

**Réponse** : Oui et c'est la position de François Hollande et du Parti Socialiste.

20. Quelles mesures envisagez-vous pour que les **personnes handicapées** puissent avoir un meilleur accès à l'éducation, aux loisirs et aux déplacements ?

**Réponse** : Il faut une grande loi de programmation.

## **DROITS SOCIAUX ET SERVICES PUBLICS**

21. Quelles mesures comptez-vous prendre pour :

- redonner aux services publics les **moyens de remplir leurs missions** ?

**Réponse** : Considérer que le service public pour bien fonctionner doit pouvoir bénéficier du monopole public ou du quasi monopole public. Chaque fois que l'on introduit un principe de concurrence dans le fonctionnement des services publics on crée les conditions de leur affaiblissement.

- assurer le rétablissement de **l'égalité territoriale** qui offre à chacun les mêmes droits d'accès aux services publics et sociaux, que ce soit dans les quartiers populaires ou dans les zones rurales ?

**Réponse** : Ce sera une des tâches principales du ministre chargée de l'égalité des territoires que je soutiendrai dans son action.

22. Etes-vous favorable à :

- la **suppression des « franchises médicales »** et au rétablissement de la couverture des dépenses médicales par l'Assurance Maladie ?

**Réponse** : Oui

- la révision de la loi sur **l'organisation hospitalière** (loi HPST du 21 juillet 2009) et celle sur les **soins psychiatriques** du 5 juillet 2011 ?

**Réponse** : Oui

23. Quelles mesures comptez-vous proposer pour rendre effectif le «**droit au logement opposable**», notamment pour faire construire des logements très sociaux et réquisitionner des logements vides ?

**Réponse** : assurer la mise à disposition gratuite des terrains de l'Etat et des entreprises publiques, doubler le plafond du livret A pour drainer vers le financement du logement une partie de l'épargne des français. Taxer fortement les logements vacants ou vides. Donner aux communes la possibilité de réquisitionner elles-mêmes les immeubles vides concurremment avec le représentant de l'Etat.

24. Etes-vous favorable au renforcement du dispositif prévu par l'**article 55 de la loi SRU** (Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000), notamment par des contraintes et un pouvoir de substitution des préfets, pour faire respecter par les communes l'obligation de **construction de logements sociaux** ?

**Réponse** : Oui c'est indispensable si l'on veut que la loi soit réellement et partout appliquée.

Pascal Cherki

Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement

Candidat sur la 11<sup>ème</sup> circonscription de Paris.